

**Zeitschrift:** L'Afrique explorée et civilisée

**Band:** 2 (1880)

**Heft:** 5

**Bibliographie:** Bibliographie

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pays des Niams-Niams, dans des territoires situés à l'ouest de sa route, lui ont dit n'avoir relevé aucune preuve de cannibalisme, et Piaggia qui a visité ces mêmes régions n'a pu voir une scène d'anthropophagie qu'une seule fois, alors que les indigènes étaient en guerre : un ennemi tomba mort et l'on mangea son cadavre par esprit de vengeance.

Cependant Schweinfurth affirme que, dans certaines provinces, il y a des Niams-Niams complètement anthropophages, qui ne dissimulent pas leur horrible penchant, et l'exercent à tout prix et en toute circonstance. « Ils se parent, dit-il, avec ostentation de colliers faits des dents de leurs victimes, et ils mêlent à leurs trophées de chasse les crânes des malheureux dont ils se sont nourris. Chez eux la graisse d'homme est d'un usage général. On prétend qu'elle enivre ceux qui en mangent trop, mais, bien que le fait m'ait été souvent affirmé par des Niams-Niams eux-mêmes, je n'ai jamais pu découvrir ce qui avait donné lieu à cette étrange assertion. »

C'est surtout en temps de guerre que les Niams-Niams se repaissent de chair humaine. Ils dévorent les victimes quel que soit leur âge, mais ils s'attaquent surtout aux vieillards, proie facile à cause de leur faiblesse. En temps de paix, les Niams-Niams dévorent même leurs morts, lorsque les parents ne s'y opposent pas. Pour comble d'horreur, on assure qu'ils ne craignent pas de déterrer les porteurs qui meurent de fatigue ou de faim à la suite des caravanes, avouant que chez eux aucun corps humain n'est rejeté comme impropre à l'alimentation.

(*A suivre.*)

---

## BIBLIOGRAPHIE <sup>1</sup>

RESTAURATION DES FORÊTS ET DES PATURAGES DU SUD DE L'ALGÉRIE, par *J. Reynard*. Alger (Adolphe Jourdan), 1880, br. in-8°, avec une carte. — Le projet d'extension du territoire civil et celui du Trans-Saharien, ont attiré l'attention de M. Reynard, sous-inspecteur des forêts de Médéa, sur ce qu'il y aurait à faire pour rendre le sud de l'Algérie propre à la colonisation, et préparer la construction de la voie ferrée qui unira la Méditerranée au Niger. Très peuplés sous la domination romaine, possédant de l'eau, des bois, des villes importantes, centre d'une civili-

<sup>1</sup> On peut se procurer à la librairie Jules Sandoz, 13, rue du Rhône, à Genève, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans l'*Afrique explorée et civilisée*.

sation avancée, les hauts plateaux qui s'étendent de Boghar à Laghouat ont vu le nombre et le volume de leurs sources, le débit des fleuves et des rivières, diminuer graduellement avec le déboisement général ; aujourd'hui il y règne une sécheresse et une aridité qui ne permettent pas à l'éleveur du bétail d'y acquérir un développement proportionné à l'étendue et à la richesse des pâturages, obligent la plupart des indigènes d'adopter une vie nomade et empêchent l'établissement de colons européens. Cependant les eaux souterraines y existent sur beaucoup de points. Sur 200,000 hectares, on peut constater des traces d'anciens boisements, et il existe encore des massifs de forêts qui font comprendre la possibilité de restaurer celles qui ont disparu et d'en créer de nouvelles. Le reboisement ferait retrouver les conditions hydrologiques et climatériques qui ont permis le développement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie sous la domination romaine. M. Reynard montre ce qu'il y aurait à faire pour cela : utiliser toutes les eaux souterraines ou pluviales (travaux de forage, de barrage, de drainage, réfection des bassins, des torrents et des rivières) pour diminuer la période annuelle de sécheresse et d'aridité absolue, cause de la vie nomade ; multiplier les *points d'eau* pour attacher au sol les indigènes ; fixer par l'alfa les dunes pour former un obstacle à l'action du sirocco ; diminuer l'évaporation des lacs et faciliter l'action des vents qui amènent la pluie ; confier au service forestier rattaché au ministère de l'agriculture, la surveillance des sources, ainsi que celle des pâturages et de l'industrie de l'alfa, pour éviter la destruction de ce produit important, la conservation des beaux massifs du cercle de Djelfa et la restauration ainsi que la gestion des massifs ruinés aujourd'hui entre les mains de l'administration militaire. — Par tous ces moyens, les nomades seraient amenés à se cantonner volontairement et l'on rendrait disponible pour la colonisation européenne de vastes étendues, où l'industrie pastorale pourrait se développer largement.

QUESTOES AFRICANAS, REPRESENTAÇÃO AO GOVERNO PORTUGUEZ PELA SOCIEDADE DE GEOGRAPHIA DE LISBOA (casa da Sociedade) 1880, in-8°, 32 p. — Ensuite de la demande qui lui en a été faite par le Comité portugais pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique, la Société de géographie de Lisbonne attire, dans ces pages, l'attention du gouvernement sur les mesures qui lui paraissent les meilleures pour assurer la prospérité de ses colonies, dans les deux parties orientale et occidentale de l'Afrique. Tout d'abord une exploration complète des territoires portugais et des pays voisins, par des expéditions organisées, pour en étudier la géographie à tous les points de vue. Puis création de stations

d'exploration et de protection, s'intéressant aux progrès du commerce et de l'agriculture, placées dans la région occidentale à Cabinda, Noki, San Salvador, Cassangé, Bihé, Quangari, Cuanhama, Humbé et Gambos; et dans l'Afrique orientale au cap Delgado, au cap Mac Lear sur le Nyassa, à Sofala, Zumbo, Manica et dans le district de Lorenzo Marquez. Réorganisation du séminaire de Bon Jardin, amélioration des conditions hygiéniques de certaines parties du territoire par le dessèchement des marais, le drainage et la plantation d'eucalyptus, perfectionnement de l'instruction publique, multiplication des voies de communication, dressage des éléphants, construction du chemin de fer d'Ambaca, en commençant par le tronçon du Quanza à la Lucalla, enfin mise en harmonie des ports avec les exigences de la navigation moderne.

CARERI E LICATA. RELAZIONE DEL PROGETTO DI SPEDIZIONE AD ASSAB. Broch. in-8°, Naples, 1880. 25 p. avec une carte. — Les auteurs de ce mémoire, présenté à l'Assemblée générale des membres du Club africain de Naples, font ressortir les avantages qu'Assab peut offrir comme centre d'opérations commerciales, avec l'Abyssinie, le Choa, le pays des Gallas et celui des Somalis. Puis ils engagent le Comité africain à organiser une expédition, en vue de profiter des produits marins qui y abondent, les perles, le corail, les éponges, etc., et d'entrer en rapports avec les Dankalis, les Adels, les Somalis, etc. pour obtenir d'eux de l'ivoire, des plumes d'autruche, des peaux, des gommés, de l'encens. Pour cela, ils proposent la fondation à Assab d'une colonie de marins, dont une première expédition formerait le noyau. Outre les deux chefs munis des pouvoirs nécessaires pour créer une factorerie, reconnaître les voies commerciales et nouer des relations avec l'intérieur, elle compterait des artisans, charpentier, ferblantier, et huit marins choisis parmi les pêcheurs de la côte méridionale de l'Italie; elle aurait ses barques de pêche, ses provisions, armes, ustensiles et instruments de précision pour les observations scientifiques.

Le gros de l'expédition devrait être précédé de l'envoi d'un petit corps d'avant-garde, avec mission de reconnaître exactement le champ d'opération, d'explorer les bas-fonds de la baie d'Assab pour s'assurer des localités dans lesquelles sont les bancs de perles, et choisir les lieux les meilleurs pour la pêche, de faire le relevé du territoire italien à Assab, de recueillir les observations météorologiques les plus importantes, d'entrer en rapport avec le sultan de Raheïka et avec les tribus voisines pour gagner leur bienveillance.